



HAL
open science

(S)élections poétiques. Mauritanie 1992

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. (S)élections poétiques. Mauritanie 1992. J. den Heijer, P. la Spisa & L. Tuerlinckx. Autour de la langue arabe. Études présentées à Jacques Grand'Henry à l'occasion de son 70e anniversaire, Peeters, pp.303-321, 2012, Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain n° 61, 978-90-429-2577-9. halshs-00843630

HAL Id: halshs-00843630

<https://shs.hal.science/halshs-00843630>

Submitted on 11 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(S)ÉLECTIONS POÉTIQUES Mauritanie 1992

Catherine TAINÉ-CHEIKH
LACITO (CNRS, Universités de Paris III et Paris IV-Sorbonne)

Introduction

Jusqu'au début des années 90, les Mauritaniens ont rarement eu l'occasion de se prononcer par la voie des urnes. C'est particulièrement vrai pour les douze années qui ont suivi le renversement, en juillet 1978, de Moktar ould Daddah (premier président de la République islamique de Mauritanie) : durant cette période, différents « hommes forts » se sont succédé, les changements se faisant, à chaque fois, par la voie des armes.

Officiellement, une nouvelle ère avait commencé en décembre 1986, avec une première série d'élections municipales, mais c'est surtout avec l'adoption par référendum d'une nouvelle constitution, en juillet 1991, que la Mauritanie prit formellement le visage d'une démocratie parlementaire (dans un contexte international assez défavorable au pouvoir militaire en place — notamment du fait de ses relations avec l'Irak). Les élections législatives, en partie boycottées par l'opposition, auront lieu au printemps 1992, mais elles seront précédées, le 24 janvier 1992, par les élections présidentielles qui susciterent de grands espoirs de changement dans le pays.

Au lendemain des résultats, malgré le slogan des autorités (« le changement dans la continuité »), l'impression dominante fut que la continuité l'emportait sur le changement car le colonel Moawiya ould Sid'Ahmed Taya, déclaré vainqueur avec 62,65 % des suffrages, restait à la tête de l'État. Ahmed ould Daddah, demi-frère du premier président, était son principal adversaire, mais il ne fut crédité que de 32,75 % des voix, au terme d'un décompte très largement contesté¹.

En Mauritanie, les campagnes électorales ont tendance à prendre une couleur « locale ». Celle-ci se manifeste notamment par l'apparition de tentes, dressées sur les principaux trottoirs et places publiques des villes pour servir de lieu de réunion. Un autre facteur relativement original est l'importance prise par la musique et les chants dans la propagande électorale — le second point n'étant d'ailleurs pas sans lien avec le premier.

Mon propos est ici d'étudier quelques-uns des textes qui ont été chantés lors des élections présidentielles de 1992. Les trois textes présentés ci-dessous ont été composés en l'honneur du candidat Ahmed ould Daddah. Je ne prétends nullement à l'exhaustivité dans la présentation du paysage politique de 1992, mais tiens cependant à indiquer, à ma décharge, que le candidat de l'opposition bénéficiait, lors de cette campagne, d'un très large mouvement de soutien, en particulier auprès des électeurs originaires du Sud-ouest (sa propre région d'origine).

Les textes à chanter sont relativement faciles à comprendre. Ce sont, à bien des égards, des slogans électoraux faisant de larges emprunts au lexique de l'arabe standard moderne. On trouve donc, dans cette « poésie engagée », des modes d'expression qui s'apparentent beaucoup à ceux des discours politiques. Cependant, à la problématique usuelle de l'arabe médian et de ses rapports avec les autres variétés d'arabe, s'ajoutent ici les spécificités (tant stylistiques que formelles) induites par la mise en vers. On verra

¹ Pour plus de détails sur les élections en Mauritanie, voir ould Cheikh 1994.

que, malgré l'unité du thème et la similarité des conditions de production (en particulier, la coïncidence de lieu et de temps), chacun des textes tend néanmoins à se distinguer des deux autres.

À ma connaissance, ces poèmes n'ont pas de titre. Certains d'entre eux ont un auteur et tous peuvent être rapportés à un chanteur (en l'occurrence, ici, une chanteuse). C'est donc sous ce(s) point(s) de vue qu'ils seront introduits.

Dans la société traditionnelle, musique et chant étaient des activités quasi réservées au groupe social casté des griots et ceux-ci œuvraient, pour l'essentiel, en interaction avec les couches les plus nobles des guerriers (voir Guignard 2005). Les groupes maraboutiques étaient censés, pour leur part, avoir moins de rapports avec les griots, surtout l'âge venant (*lā-mṛābət mā-hu ṣāḥəb iḡḡiw* « Le marabout n'est pas l'ami du griot »), car la musique était considérée comme une activité trop frivole pour être compatible avec la véritable piété religieuse.

Qu'un griot chante pour un candidat à la présidence, cela peut se comprendre dans la mesure où les *iḡḡāwən*, loin d'avoir pour seul rôle de divertir, étaient souvent au plus près des personnes de pouvoir. Par le passé, composer et chanter une *thäydīnā* qui vantait les qualités d'un valeureux guerrier, c'était faire en sorte que celui-ci puisse profiter de ce capital symbolique pour asseoir son emprise sur la fraction ou la tribu². Cependant, c'est une tendance relativement nouvelle, amorcée durant la période coloniale, que le pouvoir politique soit exercé par des membres de tribus maraboutiques. De ce point de vue, on soulignera le fait peu banal que la propagande électorale d'un candidat comme Ahmed ould Daddah, membre de la tribu maraboutique des Awlād Abyeyri, puisse passer, en partie, par la voix de griottes. Il témoigne d'un certain changement dans les rapports sociaux entre marabouts et griots, d'une part, et d'une évolution partielle du rôle des griots dans la société moderne, d'autre part. Cette évolution est rendue possible par la transformation de la production musicale (instruments, orchestration, composition...) ainsi que celle de son mode de diffusion (concerts dans des salles, shows télévisés, enregistrements, etc.) — voir Guignard *op. cit.* : 233 et *sq.*

I. Poème de Tekeyber

Le premier poème a été chanté — et sans doute mis en musique — par une musicienne-chanteuse nommée Tekeyber (de son nom complet : *mint Muḥammād w. Aḥmād Sālām w. əl-Mäyddāḥ*)³. Originnaire de la région Sud-ouest comme Ahmed ould Daddah, elle est apparentée à la célèbre Malouma (autre chanteuse sur laquelle je reviendrai).

La composition métrique et strophique du poème suit entièrement les règles du *ḡnā* (la poésie dialectale en *ḥassāniyya*) telles que je les ai décrites dans différents articles (voir notamment Taine-Cheikh 1985).

Les vingt-deux hémistiches (ou onze vers) du poème s'organisent en quatre strophes par le jeu des rimes. Le dessin des rimes est, soit celui du *ḡāv* (à quatre rimes alternées *abab*), soit celui de la *ṭalʿa* qui est caractérisée par un premier vers à deux hémistiches identiques (rimes *aaabab*)⁴.

- Les quatre premiers hémistiches (vers 1 et 2), de rimes *äyt* et *ih*, composent un *ḡāv*.

² La *thäydīnā* est un long poème de louange à caractère épique. Ce sont les griots qui les composent en l'honneur des guerriers (voir ould Hasni 1993, Taine-Cheikh 1994 : 282-7, 2001 : 194-6).

³ Elle pourrait en être également l'auteur. Le prénom *Täkäybār* — selon la notation adoptée dans cet article — signifie « Qu'elle grandisse ! », à la forme diminutive.

⁴ Le nombre des vers de rimes *ab* peut être supérieur à deux, on parle alors de *ṭalʿa* allongée.

• Les dix-huit hémistiches suivants composent trois *tl̥aʿ* : une première *talʿa* (vers 3 à 5) de rimes *ān* et *ih* ; une seconde *talʿa* (vers 6 à 8) de rimes *ād* et *ih* et une troisième *talʿa* (vers 9 à 11) de rimes *ām* et *ih*.

Comme c'est généralement le cas (voir Taine-Cheikh 2005 : 485), la rime *b* reste constante, mais le changement de la rime *a* suffit à marquer les frontières de chaque strophe qui correspond à une unité de sens.

Le mètre utilisé ici, de 6 unités métriques (UM), s'appelle *l̥a-btäyt ən-nāqəš* (litt. « le petit mètre incomplet », par référence à *l̥a-btäyt ət-tāmm* « le petit mètre complet » de 8 UM). Toutes les UM sont brèves, c'est-à-dire composées d'une syllabe brève (syllabe ouverte [C]v) ou longue (syllabe à coda [C]vv ou [C]vC), à l'exception de l'UM finale qui, à la rime, peut être soit brève soit longue (c'est-à-dire constituée d'une syllabe ultra-longue CvC ou CvCC), comme c'est le cas dans ce poème. Pour faciliter la comparaison avec le troisième poème, toutes les UM longues (ou syllabes ultra-longues) ont été grisées.

La prosodie opère une recomposition syllabique qui transcende les frontières naturelles des mots. Celle-ci est marquée par l'emploi du signe de liaison *ˆ*. Dans le cas du premier hémistiche, par exemple, les 6 UM se découperont ainsi :

yāw // mˆəz // zār // gˆi // lā // žäyt

1a yāwmˆ əz = zārgˆ ilā žäyt
jour.[de] le = vote si venir.ACC.2M.SG
« Le jour du vote, quand tu viendras

1b yä = n = nāxəb šäwt = ak tī = h
ô = l' = électeur voix.[de] = PR.2M.SG donner.IMP.M.SG = PR.3M.SG
« Ô électeur, ta voix, donne-la

2a l = aḥmäd l = aḥmäd lā täyt
à = Ahmed à = Ahmed si donner.ACC.2M.SG
« À Ahmed. À Ahmed si tu donnes

2b šäwt = ak šäwt = ak təbgī = h
voix.[de] = PR.2M.SG voix.[de] = PR.2M.SG aimer.INACC.2SG = PR.3M.SG
« Ta voix, ta voix tu l'apprécies.

3a aḥmäd huwwä damān
Ahmed lui [est] garantie
« Ahmed est une garantie

3b l = əš = šaʿbˆ u l = iṭmiʿnān
pour = le = peuple et la = quiétude
« Pour le peuple et pour la quiétude

4a [u] huwwä zādˆ əlli kān
et lui aussi REL PASSE (être.ACC.3M.SG)
« C'est lui également que

- 4b l = iqtisād^ˆ iḥānī = h
l' = économie attendre.INACC.3M.SG = PR.3M.SG
« L'économie attendait
- 5a wä l = wiḥdä mā t-əmtān
et l' = unité NEG se.renforcer.INACC.3F.SG
« Et l'unité ne peut se renforcer
- 5b əmḥ^wälli mā = hu bī = h
aussi NEG = PR.3M.SG avec = PR.3M.SG
« Que par ses soins.
-
- 6a aḥmād lə = š = ša^fb^ˆ əmgād^d
Ahmed pour = le = peuple considérer.à.égalité.PART.SG
« Ahmed, pour le peuple, est équitable
- 6b ḍāmən l = u l = ittiḥād
garantir.PART.SG à = PR.3M.SG l' = union
« Il lui garantit l'union,
- 7a [u] ḍāmən l = u ^ˆann = u zād
et garantir.PART.SG à = PR.3M.SG que = PR.3M.SG de plus
« Il lui garantit de plus que
- 7b əḏ = ḏəlm^ˆ ixətt^ˆ ə^flī = h
l' = arbitraire enrayer.INACC.3M.SG SUR = PR.3M.SG
« L'arbitraire sera banni
- 8a u^ˆ mḥ^wälli l = iqtisād
et aussi l' = économie
« Et aussi que par l'économie
- 8b lāhi vī = h^ˆ isāwī = h
FUT dans = PR.3M.SG traiter.équitablement.3M.SG = PR.3M.SG
« Il va établir l'égalité.
-
- 9a u^ˆ m^faddāl mən l = islām
et faire. PART.SG de l' = islam
« Il fait de l'islam
- 9b ši^fār^ˆ ilä l = ämām
slogan vers l' = avant
« Un slogan pour aller de l'avant

10a	bāš [^]	i [^] famm [^]	əl = wi [^] ām
	pour que	se.généraliser.INACC.3M.SG	la = concorde
	« Afin que se généralise la concorde ;		
10b	aḥmād	ša [^] b = u	yəbgī = h
	Ahmed	peuple.[de] = PR.3M.SG	aimer.INACC.3M.SG = PR.3M.SG
	« Ahmed est aimé de son peuple,		
11a	ḏāk [^]	idōr-u	l = äyyām
	cela	vouloir.INACC.3M.PL	les = jours
	« Cela, l'avenir ne manquera pas		
11b	ətbərhan	gā [^]	ə [^] li = h
	prouver.INACC.3F.SG	certes	sur = PR.3M.SG
	« De le prouver. »		

Du point de vue linguistique, le trait le plus marquant est la présence d'un nombre assez élevé de nominaux appartenant au lexique de l'arabe standard : *nāḥab* « électeur », *šāwt* « voix », *ḏamān* « garantie », *ša[^]b* « peuple », *iṭmi[^]nān* « quiétude », *iqtīšād* « économie », *wiḥdā* « unité », *ittiḥād* « union », *ši[^]ār* « slogan », *āmām* « avant », *wi[^]ām* « concorde ». Certains d'entre eux (notamment *šāwt*, *ša[^]b*, *wiḥdā* et *āmām*), devenus assez courants, ont eu d'autant moins de mal à s'intégrer au *ḥassāniyya* moderne qu'ils ne présentent aucune particularité phonologique ou morphologique. D'autres, parce qu'ils contiennent un phonème absent ou rare en dialecte (Ḍ de *ḏamān*, ʔ de *wi[^]ām* et *iṭmi[^]nān*, Q de *iqtīšād*), une voyelle en syllabe ouverte (tels *ḏamān*, *ši[^]ār* et *wi[^]ām*) ou un schème peu fréquent de nom d'action (NA de quadrilittère à suffixe *-ān* : *iṭmi[^]nān* ; NA de dérivé à infixe *-t-* : *iqtīšād*, *ittiḥād*) se laissent voir plus clairement pour ce qu'ils sont : des mots du vocabulaire abstrait empruntés à la langue littéraire dans des contextes pragmatiques particuliers.

Parmi les lexèmes empruntés plus anciennement à l'arabe classique, on relèvera, outre *islām* « islam », les deux seuls lexèmes verbaux qui n'appartiennent pas intégralement au vocabulaire dialectal ancien : *ḏmān* « garantir » et *barhan* « prouver ».

Le fait que les adverbes (tels que *zād*, *əmm^wälli* ou *gā⁵*), les morphèmes de temps (*lāhi* pour le futur) et de négation (*mā* et surtout *mā-hu*) ainsi que les fonctionnels (connecteur *ann-*, subordonnant *bāš* comme relatif *älli*) soient, comme tous les pronoms, d'origine *ḥassāniyya*, contribue à donner fondamentalement au poème un ancrage dialectal. Il en est de même des fonctionnels prépositionnels, à l'exception toutefois de *ilā* qui, au vers 9b, est employé avec le sens classique de « vers » et non avec le sens dialectal de « jusqu'à ». Dans le sens de « vers », on aurait normalement *šōr* en *ḥassāniyya*, mais le choix de la variante classicisante est appelé par le contexte, peut-être celui de *ši[^]ār* mais plus certainement celui de *l-āmām*, le groupe prépositionnel *ilā-l-āmām* fonctionnant pratiquement comme un syntème.

Malgré l'importance du vocabulaire emprunté, il y a une continuité stylistique indiscutable entre cette poésie électorale « engagée » et la poésie élégiaque traditionnelle. Elle se manifeste notamment par quelques abréviations ou troncations (*lā* comme variante de *ilā* « si » ; *tī-h* pour *a[^]tī-h* « donne-le », *tāyt* pour *ə[^]tāyt* « tu as donné »)

⁵ Ce sont des particules très employées en poésie, avec une fonction de ponctuation et, éventuellement, de remplissage.

et par un certain nombre de modifications de l'ordre syntaxique normal qui se limitent cependant, pour l'essentiel, à des déplacements des groupes syntaxiques prépositionnels (ainsi le second *l-ahmād* placé avant *lā ṭāyt* au vers 2a, le groupe *l-əš-šaʿb* antéposé au participe prädicatif *əmgād^d* au vers 6a ou le syntagme pronominal *vī-h* inséré entre *lāhi* et *isāwī-h* au vers 8b)⁶.

Le seul fait morphosyntaxique quelque peu surprenant figure dans le dernier vers : il consiste dans l'association d'un verbe auxiliaire à la 3^{ème} personne du masculin pluriel (*idōru*) avec un verbe principal à la 3^{ème} personne du féminin singulier (*tbarhan*). Pour rare que soit cet accord, il ne semble pas poser véritablement de problème en *ḥassāniyya* dans la mesure où le nominal sujet (*l-āyyām*), présent entre l'auxiliaire (de futur) et le verbe, est perçu sémantiquement comme un collectif même s'il a la forme d'un pluriel. Le changement d'accord se révèle donc être un ajustement cognitivement approprié.

2. Poème de ould Ichiddou chanté par Malouma

Le second texte présenté ici a été composé par Mohameden ould Ichiddou, un homme de la tribu maraboutique des Idāt^yfağa, avocat, qui était célèbre dans les années 1970 pour ses activités de militant et de chef du parti des Kadihines⁷, mais qui est également connu comme poète, notamment en arabe classique.

Lors des élections présidentielles de 1992, le courant politique auquel il se rattachait soutenait la candidature d'Ahmed ould Daddah. Il n'est donc pas très étonnant qu'il soit l'auteur de ce poème. Il eût été par contre fort insolite qu'il eût quelque responsabilité dans la musique et, de fait, cet aspect des choses a été pris en charge par Malouma mint Moktar ould Meiddah (*Maʿlūmā mint əl-Moḥṭār wəll əl-Māyddāḥ*), une artiste née à Méderdra (Trarza) dans une grande famille de griots.

Ce poème s'organise, comme le précédent, en quatre strophes, un *gāv* et trois *ṭlāʿ*. Il compte cependant un vers de plus que le premier poème (donc douze vers ou vingt-quatre hémistiches) car la seconde *ṭalʿa* est une *ṭalʿa* allongée.

- Le *gāv* (vers 1 et 2) est de rimes *mmnā* (ou *mṣnā*) et *inā*.
- La *ṭalʿa* « allongée » (vers 3 à 6) est de rimes *in* et *inā* (en 5b, variante *āynā*) ; la *ṭalʿa* suivante (vers 7 à 9) est de rimes *ʿa* et *inā* et la dernière *ṭalʿa* (vers 10 à 12) est de rimes *mu* et *inā*.

La rime *b* est, là encore, constante. Quant à l'unité métrique qui correspond à la rime *a*, on notera qu'elle n'est longue que dans la seconde strophe.

Chaque hémistiche compte 7 syllabes. Il s'agit du mètre *lə-bḥäyr* (litt. « le petit puits ») mais sous sa variante *ägilāl* (litt. « à la queue coupée ») qui est caractérisée par une UM longue (syllabe ultra-longue CvVC ou CvCC) dans les seuls hémistiches de rime *a* (d'où la succession de deux syllabes ultra-longues à la fin des hémistiches 3a, 3b, 4a, 5a et 6a).

1a	naḥnā	yä = l = dāyir	hāmm = nā
	nous	ô = le = chercher.PART.SG	intérêt. [de] = PR.1PL
	« Ô toi qui recherches notre intérêt		

⁶ Sur ce point, voir par exemple Taine-Cheikh 2001 : 193.

⁷ Le parti des prolétaires (*kādihīn*) de Mauritanie (ou PKM) est un parti clandestin d'inspiration maoïste qui s'est ensuite transformé en Mouvement National Démocratique (MND).

- 1b u^ˆ tgū^ˆ ənn = ak təbgi = nä
 et dire.INACC.2M.SG que = PR.2M.SG aimer.INACC.2M.SG = PR.1PL
 « Et qui dis nous aimer,
- 2a bū = nä ādämä w^ˆ umm = nä
 père.[de] = PR.1PL [est] Adam et mère.[de] = PR.1PL [est]
 « Notre père est Adam, notre mère est
- 2b ḥawwā^ˆ wä musliminä
 Ève et [sommes] musulmans
 « Ève et nous sommes musulmans.
-
- 3a [u] vī = nä mäziyyä kām^ˆlin
 et en = PR.1PL avantage tous
 « Nous sommes tous de quelque utilité,
- 3b hiyyā^ˆ n = nä ʿədnä ʿār^ˆvin
 elle [est] que = PR.1PL devenir.ACC.1PL savoir.PART.1PL
 « Car maintenant nous connaissons
- 4a qīmät waṭan = nä mā^ˆllin
 valeur.[de] patrie.[de] = PR.1PL être.lassé.PART.M.PL
 « La valeur de notre patrie et nous en avons assez
- 4b mən ḏi = l = muḏābḏābīnā
 de cette = la = tergiversation
 « De ces incertitudes,
- 5a yāswā lli mən = nä sā^ˆknīn
 peu.importe REL de = PR.1PL habiter.PART.M.PL
 « Qu'importe que nous habitons
- 5b kābbāt^ˆ u tāvrağ zāynā
 bidonvilles et Tevraq-zeyna
 « Les bidonvilles ou les beaux quartiers,
- 6a [u] l = əkθaɾ vī = nä mət^ˆdām^ˆnīn
 et le = plus.souvent en = PR.1PL être.solidaire.PART.M.PL
 « Le plus souvent nous sommes solidaires
- 6b [u] waṭan = nä lāṭəf bī = nä
 et patrie.[de] = PR.1PL être.gentil.PART.M.SG avec = PR.1PL
 « Et notre patrie est généreuse envers nous.
-
- 7a [u] šāms^ˆ əl = ḥurriyyä tā^ˆlʿa
 et soleil.F.SG.[de] la = liberté monter.PART.F.SG
 « Le soleil de la liberté monte

Là encore, le poème comporte un destinataire (introduit par la particule *yā/yā* "ô ..."⁸), mais au lieu de s'adresser explicitement à l'électeur (*n-nāḥəb*), le chant lance un appel indirect qui fonctionne comme une assignation. De même que le candidat n'est jamais désigné nommément⁹, de même le votant est censé se reconnaître lui-même, comme faisant partie des belles âmes — bons musulmans, citoyens solidaires et démocrates habités d'un généreux idéal. Ceux qui répondront à l'interpellation posée par la périphrase *yā-l-dāyir hämm-nä u tgül ənn-ak təbgi-nä* « ô toi qui dis chercher notre intérêt et nous aimer » sont ceux qui approuveront la description proposée (description qui est à la fois celle des patriotes et celle de leur programme). Le poème, en instaurant une sorte de dialogue entre ceux qui adhèrent déjà et ceux qui sont invités à adhérer, met ainsi en place un habile procédé rhétorique qui est susceptible d'inciter les électeurs à voter en faveur du candidat choisi.

La référence à la patrie (*waṭan*) remplace celle faite auparavant au peuple (*šaʿb*) : la patrie est à la fois valorisée (vers 4a) et objet d'une personnification (vers 6b où elle est qualifiée de *lātəf* « gentil(le) »). Le peuple est cependant très présent tout au long du poème, mais il est pensé comme une collectivité et un ensemble de familles auquel appartient l'auteur du poème et/ou son porte-parole (la chanteuse) : c'est le *naḥnā* « nous » par lequel commence le premier vers et qui est régulièrement repris dans les hémistiches qui suivent (essentiellement par des pronoms affixes).

Ici aussi les électeurs sont incités à se réunir et à oublier leurs dissensions passées, mais l'union est présentée comme déjà en partie réalisée à travers l'évocation de deux quartiers : les habitants des bidonvilles (*kāḥbāt*) représentent tous les pauvres tandis que les riches sont symbolisés par les habitants de Tevragh-zeyna (litt. « Elle finit belle », nom d'un quartier de Nouakchott où se trouve notamment une rue surnommée *Les Champs-Élysées*)¹⁰.

Les concepts abstraits sont souvent désignés par des noms d'emprunt, mais leur pourcentage est globalement assez faible. Les termes *māziyyā* « avantage »¹¹, *tāsāmuḥ* « tolérance », *ziraʿa* « agriculture », *ṣāyd* « pêche » et *ṣināʿa* « industrie » ont été empruntés à l'arabe standard, mais au moins quatre d'entre eux sont devenus très usuels. Dans le cas de *ḥurriyyā*, seul le sens de « liberté » a été emprunté (le sens dialectal de ce terme est celui de « libération (d'un esclave) » ou « noblesse (généalogique) »). Quant à *dīmuqrāṭiyyā*, il prend dans le poème une forme plus proche de l'arabe littéraire *dīmūqrāṭiyya* que du français *démocratie* (alors qu'en Mauritanie, jusqu'à très récemment, ce terme était plus usité en français qu'en arabe).

Le poème, par rapport au précédent, se caractérise par la recherche d'une représentation imagée des concepts, en particulier dans la 3^{ème} *talʿa* : la liberté est décrite sous la forme d'un soleil qui monte et rayonne dans le ciel, à l'instar de la démocratie qui elle aussi

⁸ La réalisation longue ou brève de la voyelle dépend de la syllabe (elle est même parfois élidée, comme au vers 5a du troisième poème). C'est l'une des licences autorisées dans le *ḡnā*, l'autre étant relative à la possibilité de prendre en compte ou non le coordonnant *u* en début d'hémistiche (d'où l'utilisation de crochets en 3a, mais non en 1b).

⁹ C'est donc le contexte politique et la connaissance des positions personnelles de Malouma qui permettent d'affirmer que ce candidat est Ahmed.

¹⁰ D'après Muḥammād w. Māwliūd, l'étymologie de Tevragh-zeyna, qui à l'origine s'appliquait à un lieu dit du Tagant (voir la poésie de Sāddūm wəll Ndʿartu), faisait référence à l'eau d'une mare qui restait buvable jusqu'à son assèchement total — et non, comme on a pu l'imaginer lorsque le quartier de Nouakchott s'est construit, à l'opulence des demeures qui venaient occuper l'espace accaparé, dans les années 70, par les tentes et les baraques des victimes de la grande sécheresse.

¹¹ Avec remplacement de la terminaison *-iya* par *-iyya* — ce qui est assez régulier chez les Maures.

jaillit, tandis que la tolérance se répand. La métaphore du soleil levant est amplifiée par l'emploi de verbes d'action, les formes participiales de concomitance (*tāl^ʿa*, *sāṭ^ʿa*, *nāb^ʿa* et *šāy^ʿa*) ainsi que le présentatif *ḏiki* (vers 7b) indiquant le caractère très actuel des faits évoqués, même si leur réalité effective relève plus du souhait que de la chose accomplie. Une autre caractéristique de ce poème est la place importante attribuée au lexique et aux expressions du dialecte. C'est vrai pour les verbes qui sont relativement nombreux, en particulier dans la dernière *ṭal^ʿa* où ils contribuent à donner un contour un peu plus précis au programme d'action. C'est vrai surtout pour la chute finale, constituée d'une locution proverbiale maure (*kāvi mən mādd āydi-nā* « Assez de tendre la main ! »), annoncée habilement dans les deux hémistiches précédents par l'emploi de *kāvi* (vers 11b) et *āydi-nā* (vers 12a). Comme tous les jeux formels de langage, les phénomènes de reprise de ce type sont assez valorisés, mais le fait de conclure un poème par une forme proverbiale est aussi très apprécié dans toutes les traditions poétiques maures¹².

Les deux premiers vers, qui constituent une sorte de refrain dans la version chantée, sont eux aussi fortement teintés de dialectalisme. On peut noter en particulier qu'Adam et Ève sont évoqués par le truchement des formes hassanes de leurs noms : *ādāmā* et *ḥawwā*. Il est d'autant plus remarquable, dans ce contexte, que le vers se termine par la forme classicisante de *muslimīnā* (et, du même coup, du coordonnant *wā*) au lieu de la forme dialectale attendue (*u*) *mās^ʿlmīn*. Mais il est vrai que l'adoption de la terminaison *inā* du masculin pluriel — linguistiquement superflue — était utile pour la rime.

Si ce classicisme crée une certaine rupture de ton par rapport au reste du poème, le nominal qui fournit la rime en *inā* au vers 4b lui fait écho. Le terme *muḏābḏābīnā* « tergiversation » a en effet la particularité de n'appartenir ni à l'arabe littéraire ni au dialecte : c'est une forme « mixte » propre à la variété intermédiaire qu'est l'arabe médian : si la forme est dérivée du participe *muḏābḏāb* « fluctuant ; hésitant » attesté en arabe littéraire¹³, le lexème lui-même paraît bien être une création locale.

3. Poème de Malouma

La prosodie de ce troisième poème, composé et chanté par Malouma, se distingue des précédents et est en rupture sur plusieurs points avec les normes habituellement en usage dans le *gnā*.

D'une part, on a une succession de cinq *gīvān*. Ils constituent autant de strophes de deux vers dont la seconde rime (hémistiche *b*), identique à travers tout le poème, se réduit à la seule consonne *b* (comparer *taṭṭrab* en 1b à *ša^ʿb* en 6b et 9b). Quant à la rime de l'hémistiche *a*, elle est parfois plus étoffée (ainsi *əthā* pour le 1^{er} *gāv*), mais elle se réduit aussi souvent à une seule consonne (comparer *māll* en 9a à *māḥāl* en 10a).

D'autre part, le mètre compte un nombre irrégulier de syllabes, oscillant entre huit et dix (le nombre de syllabes figure ci-dessous en fin d'hémistiche). J'aurais pu croire à une erreur dans la transcription ou dans la transmission du poème, si la présence tout aussi irrégulière d'unités métriques longues dans certains vers ne venait confirmer l'hypothèse d'une métrique délibérément transgressive (voir par exemple les deux UM longues qui se suivent dans *mā^ʿtlāt* au vers 1a, la seconde UM longue *tāž* de *nəḥtāž* au vers 5a, l'UM

¹² Rappelons-nous que, dans la poésie *zṛāygā* (litt. « la petite bigarrée », considérée comme un mélange d'arabe classique et de dialecte), les éléments introduits par calque du dialecte venaient dans le(s) dernier(s) vers (voir Taine-Cheikh 2008 : 446-7).

¹³ La racine quadrilittère *ḌBḌB* a donné également le lexème *ḏābḏābā* « longueur d'onde (de radio) » usité en arabe médian.

initiale longue ʕām de ʕāml du vers 8a ou les deux UM longues initiales $\text{lā}^{\wedge}\text{tsāl}$ du dernier hémistiche).

Si ces traits sont absolument inhabituels dans le *gnä*, ils ne sont pas sans présenter quelque vague similitude avec la prosodie pratiquée anciennement par les griots¹⁴. Il n'est pas impossible que Malouma ait consciemment regardé de ce côté lorsqu'elle a décidé de s'affranchir des normes usuelles. Depuis ses débuts, cette musicienne-chanteuse n'a cessé en effet de réclamer le droit de créer en toute liberté. À la différence de ses consœurs, elle se dit d'ailleurs artiste, et non griotte, et est devenue célèbre en Mauritanie comme sur la scène internationale en revisitant les traditions musicales héritées de ses aïeux¹⁵.

1a	$\text{dāwlət} = \text{nä}$ pays.F.SG.[de] = PR.1PL	mā^{\wedge} tlāt NEG être.plus.ACC.3F.SG	$\text{səm}^{\text{ʕ}}\text{ət} = \text{hä}$ réputation.[de] = PR.3F.SG	8
	« Notre pays, sa réputation n'est plus			
1b	$\text{v} = \text{əd} = \text{dāxəl}$ dans = l' = intérieur	w^{\wedge} $\text{əl} = \text{xārəʒ}$ et l' = extérieur	taṭrab réjouir.INACC.3F.SG	8
	« Source de joie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,			
2a	$\text{bī} = \text{hä}$ avec = PR.3F.SG	$\text{ḍā}^{\text{ʕ}}\text{ət}$ se.perdre.ACC.3F.SG	$\text{məʂdāqiyət} = \text{hä}$ crédibilité.[de] = PR.3F.SG	9
	« Parce que sa crédibilité s'est envolée,			
2b	w^{\wedge} ällā et seulement	ʕādət devenir.ACC.3F.SG	maṛkəz lə^{\wedge} $\text{n} = \text{nāhb}$ centre pour le = pillage	8
	« Il n'est plus qu'un foyer de prédation,			
3a	əntä^{\wedge} l toi REL	vāhəm comprendre.PART.M.SG	$\text{žäm}^{\text{ʕ}}$ $\text{əl} = \text{mäʂāləḥ}$ totalité.[de] les = intérêts	9
	« Toi qui saisis l'intérêt commun,			
3b	$\text{əl} = \text{yāwm}^{\wedge}$ əlli^{\wedge} bḥaθ le = jour REL rechercher.ACC.3M.SG	$\text{ʕan} = \text{hä}^{\wedge}$ de = PR.3F.SG	$\text{š} = \text{ʕa}^{\text{ʕ}}\text{b}$ le = peuple	8
	« Au jour où le peuple s'en inquiète,			
4a	w^{\wedge} əntä et toi	$\text{tarīx} = \text{ak}^{\wedge}$ histoire.[de] = PR.2M.SG	äbyaḍ nāʂəḥ blanc.M.SG être.blanc.pur.PART.M.SG	9
	« Toi dont le parcours est tout de blancheur immaculé,			

¹⁴ Dans le *thäydīn*, l'alternance stricte *abab(ab...)* de deux rimes, pour être la plus fréquente, n'exclut pas absolument tout changement, du type *abab(ab...) cbc(cb...)*... (cf. Taine-Cheikh 2005 : 491). Quant aux vers, plus longs que ceux du *gnä* (l'hémistiche comptant généralement au moins huit UM), ils sont normalement d'égale longueur, mais quelques poèmes très anciens font exception à la règle.

¹⁵ Elle est surnommée « la diva des sables » depuis son triomphe au festival des Musiques métisses d'Angoulême en 2003. Par ailleurs, elle deviendra sénatrice du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), le parti d'Ahmed ould Daddah, aux élections sénatoriales de 2007.

- 4b maktüb[^] u mumahḥaṣ b[^] əð = ðähäb 9
 écrire.PART.PASS.M.SG et vocaliser.PART.PASS.M.SG avec l' = or
 « Tout en lettres d'or écrit,
-
- 5a nəḥtāž^ˆ ʕabqari kīv = ak y = aḥmäd 9
 avoir.besoin.INACC.1PL génie comme = PR.2M.SG ô = Ahmed
 « Ahmed, nous avons besoin d'un génie comme toi,
- 5b xabīr[^] u ḥāzəm ḥāðəg[^] u[^] mžarḥab 10
 expert.M.SG et ferme.M.SG perspicace.M.SG et expérimenté.M.SG
 « Expert et avisé, perspicace et expérimenté,
- 6a äydī = nä v[^] äyd = ak yä = z = za^ˆim ba^ˆd 9
 mains[de].PR.1PL [sont] dans main.[de] = PR.2M.SG ô = le = leader certes
 « Toi notre leader, notre destinée est entre tes mains,
- 6b laqab = nä l = ak huwwä ḥabīb[^] əš = ša^ˆb 10
 surnom.[de] = PR.1PL pour = PR.2M.SG lui ami.[de] le = peuple
 « Nous t'avons surnommé l'aimé du peuple.
-
- 7a əvrəḥ ḥāðä[^] š-ša^ˆb[^] u[^] stäbšar 8
 se.réjouir.ACC.3M.SG ce.M.SG peuple et apprendre.bonne.nouvelle.ACC.3M.SG
 « Il s'est réjoui, ce peuple, de la bonne nouvelle,
- 7b zārəg l-ak mā[^] tlä məḥazzäb 8
 voter.PART.M.SG pour = PR.2M.SG NEG être.plus.ACC.3M.SG être.partisan.PART.M.SG
 « Il vote pour toi, loin des querelles partisanses,
- 8a ʕāml[^] ə^ˆlä nəžāḥ = ak muntašir 9
 être.sûr.PART.M.SG sur réussite.M.SG.[de] = PR.2M.SG victorieux.M.SG
 « Assuré de ton éclatant triomphe,
- 8b əl = mi^ˆād[^] əz = zärg mā ikäððäb 9
 le = rendez-vous [est] le = vote NEG (dé)mentir.INACC.3M.SG
 « Attendons les urnes, elles ne mentiront point.
-
- 9a əl = muwwāṭin mən ðä = l = ḥäl mäll 8
 le = citoyen.M.SG de ce.M.SG = l' = état.M.SG se.lasser.ACC.3M.SG
 « Le citoyen, de la situation présente, est las,
- 9b vāšəl ḥattä və[^] mžī-k ðä = š = ša^ˆb 8
 avoir.besoin.PART.M.SG très dans arrivée.[de] = PR.2SG ce = le = peuple
 « Ce peuple t'attend avec impatience,
- 10a y = aḥmäd w[^] igül gā^ˆ əl-mäθäl 8
 ô = Ahmed et dire.INACC.3M.SG certes le = proverbe
 « Ô Ahmed, le proverbe ne dit-il pas :

• Quant au cinquième et dernier quatrain, il insiste sur deux points — la lassitude du citoyen¹⁶ et l'impatience du peuple qui attend l'arrivée au pouvoir de son champion —, avant de revenir sur la personnalité recherchée du leader. L'habileté est, ici encore, de terminer par un proverbe maure dont la thématique fait écho aux propos développés auparavant (cf. le troisième quatrain, d'où le lexème *mžarrab* est même repris). Le qualificatif *mžarrab* est un terme important qui est d'ailleurs mis en valeur, les deux fois où il apparaît, par sa position à la rime. C'est sur lui que repose l'argument décisif : Ahmed est expérimenté et la sagesse populaire nous enseigne justement qu'il faut toujours préférer une personne expérimentée à un spécialiste, l'expérience étant plus fiable que la science ou la technique. Le contraste ressort nettement du fait de la composition binaire du proverbe (vers 10b : *lā tsāl ṭābīb sāl ʾmžarrab*), l'opposition entre la défense et l'ordre étant accentuée par la reprise du même verbe¹⁷. On notera que, dans les deux derniers vers, le terme *muwwāṭin* « citoyen », adaptation de l'arabe standard *muwwāṭin*, se distingue du vocabulaire utilisé dans la fin du poème, d'origine *ḥassāniyya*, comme si la pratique nouvelle de l'élection devait s'ancrer dans la culture traditionnelle et non tourner le dos aux valeurs sociales du passé.

Conclusion

Les trois poèmes étudiés appartiennent incontestablement à un même niveau de langue. Il s'agit d'une variété de *ḥassāniyya* caractérisée par un nombre important d'emprunts à l'arabe standard moderne qui, globalement, sont traités de la même façon que dans les discours politiques et le registre intermédiaire des prêches religieux¹⁸. Les emprunts sont adaptés, dans une certaine mesure, aux règles morphosyntaxiques du dialecte (l'intégration étant plus ou moins radicale, en particulier au plan phonético-phonologique), mais il arrive aussi qu'il y ait création d'une unité « mixte » (ainsi *muḍābḍābīnā* ou *yaṭṭrab*), un néologisme dont la forme innove à la fois par rapport au standard et par rapport au dialecte.

S'il s'agit bien d'arabe médian, on a affaire ici à une variété un peu particulière, moins discursive que poétique. Aussi le registre des emprunts au standard a-t-il tendance à se limiter encore plus nettement au domaine lexical, même si, exceptionnellement, la loi d'évitement (ou de non contiguïté d'éléments d'origines différentes) pousse à homogénéiser chaque syntagme — quitte à emprunter la préposition ou la conjonction avec le nominal. Les modifications de l'ordre que j'ai commentées pour le premier poème, mais que j'aurais pu illustrer tout aussi bien à partir des deux poèmes suivants, constituent une particularité du style poétique. Mais les contraintes de la versification induisent aussi des phénomènes plus rares, telle la syllabe finale classicisante de *muslimīnā*.

Dans l'ensemble, les tournures dialectales ne paraissent nullement évitées et il est même de bonne rhétorique de terminer le poème par une forme proverbiale dialectale. Pour autant, le lexique emprunté à l'arabe littéraire n'est pas nécessairement moins poétique que celui du *ḥassāniyya*. Rien ne nous oblige à penser qu'un terme abstrait de l'arabe moderne est moins plaisant à l'oreille du Mauritanien, que celui de *sténo-dactylographe* ne

¹⁶ L'idée de lassitude est également présente dans le poème précédent, au vers 4a.

¹⁷ *sāl* est usité une première fois à l'inaccompli avec la négation d'interdiction *lā* et une seconde fois à l'impératif, conformément aux règles du *ḥassāniyya*.

¹⁸ Sur la langue du discours politique, voir Mazraani 2008 : 663-671 et, pour la Mauritanie, Taine-Cheikh 2000 et 2002.

l'était à l'époque d'Apollinaire quand ce dernier composa son poème « Zone » (*Alcools* : 7-14)¹⁹.

J'espère que cette petite incursion dans le registre poétique du moyen arabe ne paraîtra pas trop anecdotique au spécialiste du domaine qu'est Jacques Grand'Henry, à qui je dédie amicalement cette modeste étude.

Abréviations utilisées : ACC accompli, INACC inaccompli, F féminin, FUT auxiliaire du futur, IMP impératif, M masculin, NEG négation, NA nom d'action, PART participe (présent) actif, PART.PASS participe (passé) passif, PASSE auxiliaire du passé, PL pluriel, PR pronom, REL pronom relatif, SG singulier, *w. wəll* (ould).

Références bibliographiques

- APOLLINAIRE, G. (1969 [1^{ère} éd. 1920]), *Alcools*, collection Poésie, Gallimard.
- GUIGNARD, M. (2005 [1^{ère} éd. 1975]), *Musique, honneur et plaisir au Sahara. Musique et musiciens dans la société maure*, Paris : Geuthner.
- MAZRAANI, N. (2008), Political Discourse and Language, 663-671 in K. Versteegh ed., *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, vol. III : Lat : Pu, Leiden : Brill.
- OULD CHEIKH, A. W. (1994), Des voix dans le désert. Sur les élections de « l'ère pluraliste », *Politique Africaine*, n° 55, 31-39.
- OULD HASNI, M. A. (1993), « Le Theydîn », *Al Wasît (Bulletin de l'I.M.R.S.)*, n° 4, 5-30.
- TAINE-CHEIKH, C. (1985), « Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. XLVIII/3, 516-35.
- (1994), « Pouvoir de la poésie et poésie du pouvoir. Le cas de la société maure », *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, Nouvelle série n° 6, 281-310.
- (2000), Réflexions sur le statut des emprunts dans les langues « mixtes » à partir du cas mauritanien, 107-112 in M. Mifsud éd., *Proceedings of the 3rd International Conference of AIDA (Malta, 29 March - 2 April 1998)*, Malta : AIDA.
- (2001), Réflexions autour de la langue de la poésie maure, 189-198 in *Proceedings of an International Conférence on Middle Eastern Popular Culture (Magdalen College, Oxford, 17-21 septembre 2000)*, Oxford : University of Oxford.
- (2002), De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien, 177-203 in A. Rouchdy éd., *Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme*, London : Routledge Curzon.
- (2005) "Le dess(e)in de la rime. La poésie strophique de Mauritanie a-t-elle un lien avec le *muwashshah* ?", 479-493 in J. Aguadé, A. Vicente & L. Abu-Shams eds, *Sacrum Arabo-Semiticum. Homenaje al Profesor Federico Corriente en su 65 aniversario*, Zaragoza: Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo.
- (2008), « De la mixité linguistique dans l'histoire de l'arabe ouest-saharien », 439-456 in J. Lentin & J. Grand'Henry édés, *Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire. Actes du Premier Colloque International (Louvain-la-Neuve, 10-14 mai 2004)*, Louvain-La-Neuve : Université catholique de Louvain/Institut orientaliste de Louvain.

¹⁹ « [...] J'ai vu ce matin une jolie rue dont j'ai oublié le nom
Neuve et propre du soleil elle était le clairon
Les directeurs les ouvriers et les belles sténo-dactylographes
Du lundi matin au samedi soir quatre fois par jour y passent [...] ».

Résumé

Des différentes variétés d'arabe moderne usitées en Mauritanie (arabe standard, arabe médian et arabe dialectal), c'est la seconde qui est le plus souvent employée dans les discussions politiques, du moins lorsqu'elles sont menées en contexte plus ou moins informel.

Les pratiques langagières étudiées dans l'article relèvent globalement de ce domaine, mais en constituent cependant un champ assez particulier. Ce sont en effet des textes en vers qui ont été composés et chantés pour les élections présidentielles de 1992.

Les trois poèmes analysés sont en l'honneur d'Ahmed ould Daddah, un des candidats malheureux de l'opposition qui se présentaient alors contre le président-colonel sortant, Moawiya ould Sid'Ahmed Taya.

Abstract

Among the various modern varieties of Arabic used in Mauritania (Standard Arabic, Middle Arabic and Colloquial Arabic), Middle Arabic is most often employed in political discussions, at least when conducted in a more or less informal frame.

The linguistic practices studied in the article belong globally to this category, but form however a rather particular field. These texts were indeed versified and composed to be sung for the presidential elections of 1992.

The three analyzed poems were written in honour of Ahmed ould Daddah, one of the losing opposition candidates in the race against former president-colonel, Moawiya ould Sid'Ahmed Taya.